

## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Pôle Territorial du Perche - Séance du jeudi 8 avril 2021 à 18h

L'An deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 2 avril 2021 - Secrétaire de séance : Thomas BLONSKY, maire de Chapelle-Royale

**Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 20 – Délégués excusés : 15**

**Pouvoirs : 2** (Xavier NICOLAS donne pouvoir à Marie-Christine LOYER la Présidente, Jérémie CRABBE à Eric GIRONDEAU)

**CC Forêts du Perche : 6**

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche : 6**

Eric GERARD, Christophe BARRAL, Frédéric BLAZEJEWSKI, Martial LECOMTE, Victor PROVOT, Michel THOMAS,

**CC du Perche : 7**

Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN ;

**Représentés : 1**

Michel THIBAULT par Sylvie CHARTRAIN, sa suppléante.

**Absents excusés : 15**

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric LEGROS, David MONNIER, Marc MOCOIGNI,

Harold HUWART, Martine CARRE-AVELINE, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON, Michel THIBAULT.

**Invités complémentaires :**

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou ; Mme Murielle ROUSSELET, suppléante de Pascal MELLINGER.

**Objet de la délibération n°04 04 2021 : Validation du projet de bilan mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (2017-2023) sur propositions du Conseil Régional**

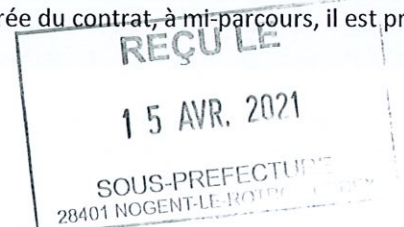
Madame la Présidente rappelle qu'un Contrat de territoire a été signé pour une durée de 6 ans entre la Région et les 3 principaux EPCI, la ville moyenne, le PNR et le Pôle Territorial. Doté de 6 674 000 € et animé par le PETR, il a vocation à soutenir bon nombre de projets de développement local publics et privés dans une logique d'harmonisation territoriale.

En synthèse, les objectifs de ce contrat sont calés sur un projet de territoire réalisés en 2017 :

- Permettre au Pôle de centralité et aux communautés de communes du Perche d'Eure-et-Loir d'être les moteurs des dynamiques locales de développement notamment au plan économique après les efforts accomplis en matière de services ces dernières années
- Globalement, en lien avec le SCoT, profiter de chaque document d'urbanisme et de chaque projet d'espaces publics pour penser les aménagements à venir de façon raisonnée (priorité réhabilitation) et en cohérence avec les thématiques fortes de développement du territoire (petites industries, filières locales, ré-enchantement commercial, tourisme, services et cohésion sociale...)
- Faire du plan climat à venir un creuset d'innovation pour la croissance verte et utiliser les usages numériques pour améliorer la qualité de vie des percheros

En 2017, le territoire et la Région ont convenu de la répartition des crédits entre les axes du Contrat (cf. tableau plus loin). Si les lignes sont uniquement fongibles à l'intérieur d'un même axe pendant la durée du contrat, à mi-parcours, il est prévu dans le contrat, un bilan au cours duquel le CRST peut faire l'objet d'ajustements.

Jérôme CLEMENT présente alors une synthèse du bilan mi-parcours :





## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Pôle Territorial du Perche - Séance du jeudi 8 avril 2021 à 18h

- 1) 93 projets aidés en 3,5 ans
- 2) Plus de 13 millions € investis par les MO, soit un effet levier de 2,35 € d'investissement pour 1 € apporté par la Région.
- 3) 245 emplois créés ou maintenus
- 4) **5 679 484 €** engagés au 19/11/2020 au moment où les comptes ont été arrêtés pour pouvoir procéder aux ajustements entre les lignes de crédits, soit 85 % de l'enveloppe globale du CRST (6 674 000 €)  
Il convient de noter un fort niveau d'engagement des crédits régionaux sans précédent pour notre territoire soulignant le dynamisme des acteurs locaux et la mobilisation des élus autour de dispositifs favorisant l'investissement local structurant : Contrat de Ruralité, dispositif TEP-CV, Action Cœur de ville pour le pôle de Nogent-le-Rotrou et la mise en œuvre du protocole Bourg-centre pour nombre de nos bourgs secondaires.

Jérôme CLEMENT explique que ce bilan a fait l'objet d'une large concertation et d'une étude des besoins du territoire au cours de l'année 2020. La Région et le Président du Conseil de Développement ont également été consultés.

Madame la Présidente rappelle les règles de fongibilité des crédits, notamment à l'intérieur des axes et ainsi pourquoi certains dossiers présentés en bureau du Pôle Territorial et déposés auprès de la Région sont en attente de la validation finale du bilan mi-parcours pour pouvoir être engagés (ex : MAM Maison d'assistantes maternelles d'Arcisses en attente puisque l'axe B « Mieux être Social » ne disposait plus de crédits régionaux).

Madame la Présidente explique aux membres du comité syndical qu'en raison de la crise sanitaire, l'entretien de négociation finale avec le Vice-Président du Conseil Régional, Monsieur ROULLET, n'a pu être réalisé. Les derniers ajustements ont donc eu lieu quelques jours précédents le comité syndical, et elle s'est entretenue avec les différentes parties prenantes pour recueillir un accord de principe sur ce projet de Bilan Mi-parcours.

Jérôme CLEMENT présente ensuite ce projet, en synthèse :

Axes	Actions CRST Perche	Crédits prévus	%	Bilan Mi-parcours proposé	Crédits à engager	
AXE A : Emploi/Economie	Entreprises / numérique	1 555 000 €	23	🔴➡	1 146 000 €	58 600 €
	Agriculture	200 000 €	3	🔴➡	189 600 €	0
	Tourisme	180 000 €	3	🟢➡	379 800 €	0
Axe B : Mieux être social	Services à la population	630 000 €	10	🟢➡	677 600 €	188 300 €
	Culture / sport	394 000 €	6	🟢➡	865 000 €	216 000 €
AXE C : renforcer le maillage urbain et rural	Espaces publics	869 000 €	13	🔴➡	783 000 €	0
	Urbanisme durable / Mobilité	222 000 €	3	🟢➡	1 030 800 €	200 700 €
	Habitat / logement	760 000 €	12	🔴➡	79 500 €	32 000 €
AXE D : Stratégie régionale biodiversité	Biodiversité (min 5 % / 4 560 000 €)	228 000 €	3	🔵➡	228 000 €	52 600 €
AXE E : Plan climat énergie régional	Energie / climat	811 000 €	12	🔴➡	629 500 €	84 400 €
A VOS ID	A vos ID (min 350 000 €)	350 000 €	5	🔵➡	350 000 €	112 516 €
Enveloppe fongible (pour mémoire)		175 000 €	3	🔴➡	14 200 €	15 200 €
Ingénierie CRST (Max 300 000 €)		300 000 €	4	🔵➡	300 000 €	34 200 €
<b>Total enveloppe</b>		<b>6 674 000 €</b>	<b>100</b>		<b>6 674 000 €</b>	<b>994 516 €</b>

Madame la Présidente explique que les lignes Biodiversité, Energie/Climat ont été préservées afin de respecter les engagements pris en faveur de la transition énergétique et écologique. De nombreux dossiers étant déjà déposés auprès de la région, dans un contexte extrêmement contraint en raison de l'enveloppe disponible, il a été nécessaire d'opérer des ajustements jusqu'à épuisement de l'enveloppe, dès cette année 2021 (cf. tableau suivant).



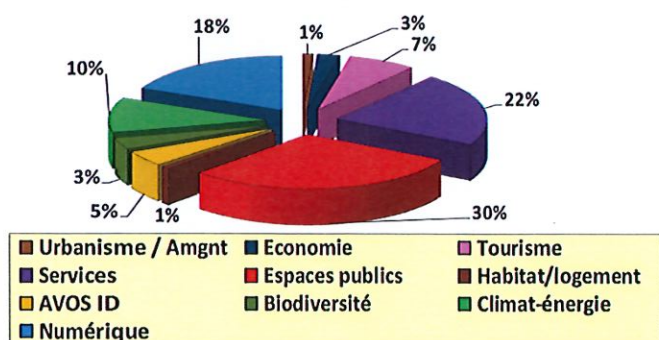
Axes	Actions CRST Perche	Reste à engager	Projets déjà déposés à concurrence de l'enveloppe disponible
AXE A : Emploi/Economie	Entreprises / numérique	58 600 €	Halle commerciale Chapelle-Royale (58 600 €)
	Agriculture	0	-
	Tourisme	0	-
Axe B : Mieux être social	Services à la population	188 300 €	MAM Arcisses-Margon (57 000 €) CPTS x2 (28 000 €), Restaurant Argenvilliers (103 300 €)
	Culture / sport	216 000 €	City Stade (15 200 €), Terrain de football synthétique (200 000 €) Nogent-le-Rotrou
AXE C : renforcer le maillage urbain et rural	Espaces publics	0	-
	Urbanisme durable / Mobilité	200 700 €	Jardin d'enfants La Charmille (200 700 €)
	Habitat / logement	32 000 €	Rénovation de logements NPH (32 000 €)
AXE D : Stratégie régionale biodiversité	Biodiversité (min 5 % / 4 560 000 €)	52 600 €	Matériel Biodiversité B. Normand (13 600 €), reste à déterminer projets pour 39 000 € (CRTE ? PNRP ?)
AXE E : Plan climat énergie régional	Energie / climat	84 400 €	Rénovation énergétique de bâtiments publics (La Croix du Perche et Authon-du-Perche)
A VOS ID	A vos ID (min 350 000 €)	112 516 €	Projets à déterminer
Enveloppe fongible (pour mémoire)		15 200 €	A transférer sur projets rénovation énergétique
Ingénierie CRST (Max 300 000 €)		34 200 €	Lissés sur budget 2021 et 2022 (17 100 €)
<b>Total enveloppe</b>		<b>994 516 €</b>	<b>0</b>

Jérôme CLEMENT présente ensuite, ligne par ligne, les projets déjà déposés et instruits au plan régional.

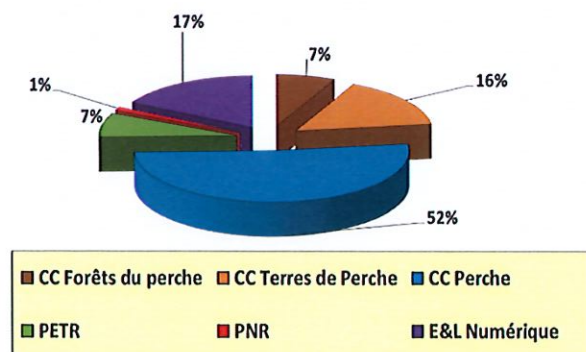
Une répartition thématique et géographique de l'utilisation des crédits, ainsi qu'un rappel en images de quelques projets accompagnés sont ensuite présentés.

**Dotation Régionale 5 679 484 € (BMP)**

Répartition thématique (ensemble des projets)

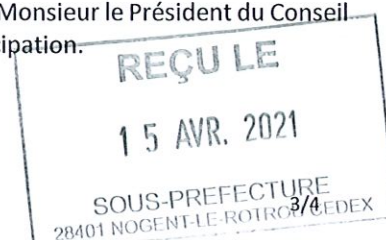


Répartition territoriale (MO publics et privés)



Quelques échanges s'engagent entre les membres du comité syndical.

Madame la Présidente explique que les conseillers régionaux du Perche ont sollicité auprès de Monsieur le Président du Conseil Régional la possibilité de flécher quelques dossiers sur le prochain CRST (2023-2028) par anticipation.



## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Pôle Territorial du Perche - Séance du jeudi 8 avril 2021 à 18h

En cas d'approbation du BMP par le comité syndical du Pôle Territorial du Perche, celui-ci sera validé par la prochaine commission permanente du Conseil Régional au mois de mai 2021. Bon nombre de dossiers en attente de crédits seront alors engagés par la même occasion.

### Le comité syndical du PETR, après en avoir délibéré :


- **Prend acte** des propositions finales du Conseil Régional relatives au bilan mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale et approuve les ajustements opérés.
- **Mandate** Madame la Présidente pour effectuer toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt au représentant de l'état le :

15 avril 2021

Nogent-le-Rotrou, le 8 avril 2021  
La Présidente du PETR,  
Marie-Christine LOYER



Pôle Territorial du Perche PETR  
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Tél. 02 87 29 00 29  
Siret 200 009 772 0018

